



Communiqué de presse

Carte scolaire rentrée 2011: Le compte n'y est pas !!!



SNUipp-FSU 23

SNUipp-FSU 23

L'Inspecteur d'Académie, pour présenter le contexte départemental, précisait dans les documents de travail que « *la carte scolaire reste bien sûr tout à fait adaptée aux problématiques départementales* » (-13,5 postes d'enseignants pour 46 élèves en moins...) et que « *l'accent est mis sur le renforcement des apports pédagogiques, dans le respect de la structure scolaire du département* » (le maintien était déjà improbable dans ce contexte budgétaire). Après examen des mesures de carte scolaire du département décidées par l'Inspecteur d'Académie, l'analyse du SNUipp-FSU 23 est toute autre :

- **la ruralité est mise à mal** : il entend utiliser les enseignants des EMALA (Equipes Mobiles de Liaison Académique) pour le remplacement durant les mois de janvier et février. Concrètement, ce sont 25% des interventions de ces personnels qui sont remises en cause. Ces postes étaient clairement destinés à l'accompagnement des écoles rurales qui n'ont souvent pas ni les moyens matériels ni les moyens humains pour offrir cette ouverture culturelle aux élèves. Nombre d'écoles avec des effectifs chargés n'ont pas obtenu d'ouverture de classe : l'Inspecteur d'Académie renvoie à la rentrée de septembre l'étude des écoles de Sannat (31 élèves de la Toute Petite Section au CM2; 1 classe), de Naillat (80 élèves, 3 classes), du RPI Bellegarde/Saint Silvain (97 élèves 4 classes), Saint Priest La Feuille (96 élèves 4 classes), Gouzon élémentaire (103 élèves; 4 classes), Saint-Agnant-de-Versillat (93 élèves; 4 classes) Ajain, Bonnat, Rougnat, Roches/Ladapeyre (...). Or, après les opérations de carte scolaire, l'Inspecteur d'Académie n'a plus de marges de manoeuvre... Ces improbables ajustements de rentrée ne sont satisfaisants ni pour les familles (ne pas connaître l'organisation de l'école à la rentrée), ni pour les élèves (ne pas connaître leur enseignant), ni pour les enseignants (programmer le travail sans connaître le nombre de niveaux ou l'effectif de la classe) , ni pour les municipalités (ne pas pouvoir préparer les locaux en fonction des besoins) !!!
- **les enfants en difficultés seront les premières victimes** : l'Inspecteur d'Académie, en supprimant 4 postes de RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) accentue l'incapacité du département à offrir à chaque élève l'aide d'un personnel formé tout spécifiquement à la difficulté scolaire en agrandissant des zones blanches : de fait, en cumulant les suppressions de postes à la réduction des frais de déplacement et au refus de laisser partir en formation de nouveaux collègues, l'Inspecteur d'Académie poursuit le démantèlement de ces réseaux qui ont pourtant montré leur efficacité.
- **les difficultés de remplacement ne trouvent pas de réponses dans cette carte scolaire** : non seulement il n'est créé qu'un seul poste de remplaçant alors que les difficultés, de l'aveu de l'Inspecteur d'Académie, représentaient un déficit de 4 postes dès le mois d'octobre, mais les difficultés des écoles dont les effectifs augmentent et pour lesquelles il s'engage à réétudier la situation en septembre ne pourront trouver de réponses qu'à travers les postes de remplaçants.... La situation du remplacement devrait donc encore se dégrader: en effet, des remplaçants seront placés à l'année dans les classes ouvertes provisoirement et ne pourront donc plus assurer les missions de remplacement.

En somme, tous les leviers « d'efficience » proposés par le Ministère et dénoncés par le SNUipp-FSU ont été utilisés. Le SNUipp-FSU 23 ne peut accepter le démantèlement continu de l'École creusoise et appelle toutes celles et tous ceux qui sont attachés au Service Public d'Éducation Nationale à participer à toutes les manifestations locales (réunions d'information, occupations d'écoles,...) et départementales (rassemblement vendredi 8 avril, 9h devant la préfecture; samedi 9 avril, 9h devant la mairie de Guéret pour l'assemblée générale de l'association des Maires et Adjoints).

Guéret, le 4 avril 2011

Contacts :

SNUipp23 : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72